

## **Fiche RGPP Culture**

### **Les intersyndicales culture sur la RGPP : ambiance et stratégies**

#### **Les annonces du conseil de modernisation du 12 décembre 2007**

- recentrage de l'administration centrale sur les missions de pilotage et stratégie  
=> on doit passer de 10 directions à 4 ou 5  
[Les 10 directions actuelles : Admin. Générale, architecture et patrimoine, archives de France, musées de France, Livre et Lecture, Musique-Danse-Théâtre-Spectacles (DMDTS), Arts Plastiques, Langue Française, Affaires internationales, développement des médias.]

Sauf le regroupement probable de la Direction des musées de France et de la direction de l'architecture et du patrimoine, on ne sait rien des futures directions. Elles seront regroupées en 3 pôles : patrimoine/création/économie de la culture et démocratisation culturelle (cf lettre Albanel du 19 février)

- réforme profonde dans l'organisation et la gestion des musées de France
- la réforme des services déconcentrés, donc le sort des DRAC (directions régionales des aff. Culturelles) et SDAP (services départementaux de l'architecture et du patrimoine) : rien ne sera annoncé avant le prochain conseil de modernisation, en avril.
- 

#### **Les deux premières lettres de cadrage concernent les musées de France :**

Actuellement, les musées nationaux sont ou bien de grands établissements publics autonomes, ou bien des SCN (services à compétence nationale) directement rattachés à la direction des musées de France.

Ils cesseraient de l'être et seraient selon les cas :

- ou bien érigés en établissements publics autonomes,
- ou rattachés à un établissement public existant (le Palais de la Découverte rattaché à la Cité des sciences, par ex.)
- ou rattachés à la RMN (réunion des musées nationaux), qui actuellement est un EPIC
- ou transférés, en propriété ou en gestion, à des collectivités qui en feraient la demande.

- La RMN « filialiserait » ses activités commerciales.
- La RMN se « rapprocherait » du CMN (centre des monuments nationaux).
- 

**Tout ceci pose bon nombre de questions :**

On observe d'abord qu'il n'est question que d'argent (« moindre coût ») et que c'est là ce qui tient lieu d'ambition.

- le rôle des administrations centrales, et le mode d'exercice de la tutelle. Les directions centrales, qui étaient des directions de métiers, sont déjà sorties très affaiblies des récentes réorganisations : c'est le coup de grâce?

*[Or, les services déconcentrés ont besoin de directions centrales solides : pour l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, et pour soutenir les services dans leurs actions, face aux pressions locales.]*

- *[l'exercice de la tutelle sur les opérateurs « autonomes » que sont les établissements publics : est déjà difficile à exercer, que sera-t-elle si on affaiblit encore les directions centrales?]*
- Les directions centrales seront réduites de moitié. L'objectif est de réduire au minimum de 20% les effectifs d'ici 2011. Les contractuels seront-ils traités comme des intérimaires, licenciables autoritairement s'ils n'acceptent pas de mutation en région ?
- réforme des musées : les musées nationaux sont des SCN, la RMN est un EPIC : les changements de statuts sont inévitables. Quid du statut des personnels?
- Proposition de transfert aux collectivités : sur quels critères décidera-t-on que tel musée mérite de rester patrimoine national ou non? L'appétit des puissants barons de la territoriale? Cela marque la fin d'un réseau, la fin des systèmes de mutualisation des musées.
- *[Il est question de mettre en place une commission, analogue à celle qui avait établi la liste des monuments historiques nationaux transférables aux collectivités, chargé d'édicter les critères. ]*

De façon générale, c'est l'avenir du ministère lui-même et de ses missions qui est en jeu : les personnels en sont très conscients, constatent que les réformes n'ont pas d'abord pour objet d'améliorer le service rendu, pour la création, la recherche, l'éducation, la transmission de la culture, mais seulement de coûter moins cher. Et que cela se fait au prix du démantèlement de ses structures.

**La riposte :**

La riposte est indispensable. Les missions, les statuts, sont attaqués frontalement. Après ça, que restera-t-il exactement ? Le pouvoir veut se débarrasser des indiens de la culture par pilonnages et bombardements. Alors qu'au nom de l'exception culturelle française (vieille lune ?), la culture, justement, aurait pu échapper à la guerre menée par le néo-

libéralisme contre le service public.

Le mouvement de fond peut se construire par des pétitions, des rassemblements les plus massifs possibles, des contacts avec tous les professionnels de la culture, y compris les plus médiatiques et médiatisés, une info spécifique à diffuser auprès du grand public. Info centrée sur les fondamentaux : la RGPP s'attaque aux principes mêmes d'une conception républicaine de la culture.

Il nous faut profiter du contexte des élections municipales (contacts avec les élus, etc) en ayant conscience que les forces syndicales sont les seules à pouvoir s'opposer à ce qui se trame et s'annonce devant l'atonie ou le silence de la gauche de gouvernement.

### **Stratégie et actions d'ores et déjà mises en oeuvre.**

La DMF a été occupée le vendredi 1er février. Bonne couverture médiatique pour cette initiative CGT, beaucoup, et SUD, un peu.

Une pétition et un tract circulent (pièces jointes). Un préavis de grève courant sur les 20 et 21 février a été déposé afin de couvrir les agents qui voudront participer au rassemblement du 21 février et aux AG (pièce également jointe).

Conférence de presse le 20 février, de 10h. À 12h. au Théâtre des Champs Elysées, avenue Montaigne, métro Alma Marceau. Le MCC a refusé de prêter une salle dans ses locaux.

Participeront également : J.M. Canon, D. Lefebvre, A. Lauden, J.F. Pujol, R. Beraud, J.M. Nathanson.

Les interventions, de 10 minutes chacune, brièvement présentées par les porte-parole de l'Intersyndicale, s'articuleront autour de trois thèmes : la RGPP *versus* le ministère de la Culture, ses missions et ses personnels ; les conséquences sur l'activité culturelle des professionnels, la vie culturelle en région ; la politique générale de démantèlement de la fonction publique.

Les AG auront lieu pour l'essentiel le 20 février de 12h. À 14h. à la DAG 182 rue Saint Honoré (dit Les Bons Enfants). Ainsi que le 21 à 11h. 30 à la DMF, en présence des secrétaires généraux. Cependant qu'aura lieu une mobilisation militante *in situ* aux Bons Enfants pour tenter d'amener un maximum de monde au rassemblement de 13h. Même mobilisation par des A.G. dans les établissements publics parisiens (Cluny, Orangerie, Picasso, Ecoen, Fontainebleau, St Germain, Versailles, Mobilier national, Archives, Sèvres, la RMN, etc ). La DAG est réputée la plus dure et la plus lourde à bouger. On verra.

Tractages aux Bons Enfants, Valois et à la DMF dès le 18 février...

**Annexe : liste des 18 musées nationaux sous statut de service à compétence nationale (SCN) :**

*Orangerie*

*Picasso*

*Cluny*

*Aquarium de la porte dorée*

*Musée du château de Fontainebleau*

*Musée d'archéologie nationale (St-Germain en Laye)*

*Port-Royal*

*Malmaison et Bois-Préau*

*Céramique de Sèvres*

*Ecouen*

*En province :*

*Compiègne*

*Blérancourt*

*Musée Magnin (Dijon)*

*Musée national des Deux-victoires*

*Adrien-Dubouché à Limoges*

*Ile d'Aix*

*Les Eyzies de Tayac*

*Château de Pau*

*Marc Chagall à Nice*

*Fernand Léger à Biot*

*Picasso à Vallauris*

*Musée Bonaparte à Ajaccio*

*MUCEM à Marseille (comprenant le musée des Arts et Traditions Populaires).*